

Le Ski Club Nayais organise à Nay 2 après-midi "Ski Forme" (les 29/11 et 6/12) puis 11 sorties à la neige, les mercredis à Cauterets à partir du 13 décembre 2017, sauf vacances scolaires de notre académie.

NB: le S.C.N. peut proposer 1 ou 2 sorties de remplacement pendant les vacances.

En cas d'annulation : l'information paraîtra sur le site internet et vous serez informés le mardi soir par SMS.

En cas d'imprévue de dernière minute la sortie pourra être transformée en une autre forme de sortie à la neige.

### INSCRIPTIONS :

enfants nés avant le 1 / 7 / 2012

Elles seront prises au cours des permanences

Les mercredis **11 et 18 octobre**  
et les samedis **14 et 21 octobre 2017**

**de 14 h 00 à 18 h 00**

au local du

**Ski Club Nayais**

**"Maison des Associations"**

26 chemin LACLAÛ à Nay.

Elles seront validées sous condition que le dossier soit complet (2 pièces à fournir) et le paiement effectué.

### TARIFS de la SAISON 2018

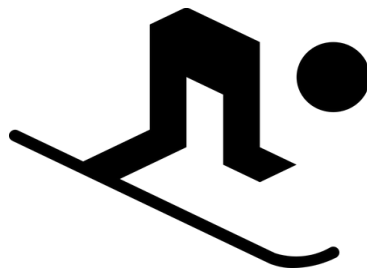
- La cotisation individuelle au S.C.N. est de **20 €** pour l'année.
- La licence F.F.S. (Fédération Française de Ski) est de **33 €**.
- Le forfait saison « **Cauterets** » pour les enfants est de **65 €**.
- L'abonnement saison enfant pour les 11 sorties est de **138 €**  
Tarif dégressif : **123 €** pour le 2<sup>ème</sup> enfant, et **107 €** pour le 3<sup>ème</sup>.

L'abonnement saison couvre les frais de transport, les cours de ski ou de snow et le passage des étoiles. **Seules les sorties annulées par le SCN et non remplacées seront remboursées en fin de saison .**

Le paiement pourra être encaissé en trois fois.

Les chèques vacances et sports sont acceptés.

\* les cours de ski et de snow sont prodigués par des moniteurs diplômés par la F.F.S.



### DOSSIER

### PIECES A FOURNIR

1 ) un **certificat médical** autorisant la pratique du ski en collectivité **pour une nouvelle licence.**

# Renouvellement de licence : remplir le document Cerfa N°15699\*01

2 ) une **assurance pour le ski :**

- Soit une **attestation d'assurance** mentionnant :

➤ Les coordonnées de l'assureur, les références du contrat lié à l'enfant et la responsabilité civile de l'adhérent responsable de l'enfant.

➤ La prise en charge des frais de secours, de recherche et de 1<sup>er</sup> transport (assistance).

- Soit une extension **carte neige individuelle à 19,50 €** fournie par le Ski Club Nayais.

